

Annexe 1

HÔTEL BARRIERE LE WESTMINSTER

Avenue du Verger

62520 LE TOUQUET

50°31'20.6"N 1°35'28.2"E

(Parking payant : 25 € par jour / par voiture)

Autre possibilité Parking :

Parking gratuit du Touquet Tennis club (env 10 mn à pied de l'hôtel Le Westminster)

Gares les plus proches :

- Gare d'Étaples – Le Touquet (située à environ 10 kms en voiture du Touquet)
- Gare de Rang du Fliers Verton Berck (située à environ 17 kms en voiture du Touquet)

Modalités d'inscription aux ateliers-formations A LIRE ATTENTIVEMENT

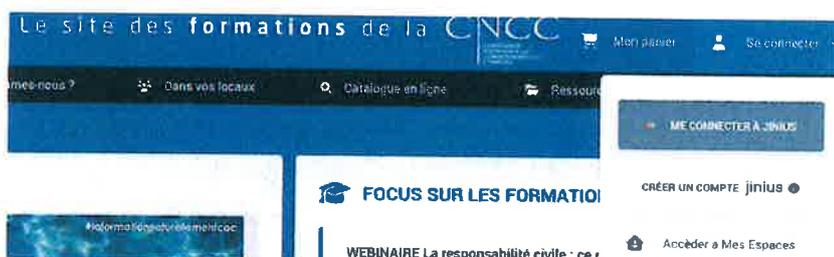
Les ateliers ①②③ (mis à disposition par CNCC FORMATION) programmés les 24 et 25 septembre prochains durant les Universités d'automne au Touquet, sont des ateliers-formation qui **valident, chacun, 1h30 de formation**.

Les ateliers ④ et ⑤, ainsi que les conférences et les plénières donneront lieu à l'émission par la CRCC d'une attestation de présence à intégrer aux heures dites de « colloques-conférences » sur votre déclaration de formation (*pour rappel : 45 heures maxi retenues sur 3 ans*).

Créez votre compte JINIUS sur le site CNCC Formation en 3 clics

IMPORTANT - Si vous souhaitez vous inscrire aux ateliers-formation, la création de votre compte sur JINIUS (plateforme dédiée à la formation professionnelle) est indispensable pour vous permettre de tirer pleinement le bénéfice de votre participation aux Universités d'été de Valenciennes.

Avant de procéder à votre inscription aux Universités d'automne du Touquet, nous vous invitons, **si vous n'avez pas encore de compte, à créer votre compte JINIUS** en passant par le site CNCC Formation (formation.cncc.fr), afin de pouvoir accéder à votre espace participant et/ou entreprise.



En effet, à partir de votre espace personnel participant JINIUS, vous accéderez :

- Au test de validation des connaissances en ligne. La validation des ateliers-formation en heures de formation impose la réalisation pour chaque atelier de ce test.
- Au questionnaire en ligne d'appréciation de l'atelier.
- Au support pédagogique (sous réserve d'avoir été présent intégralement à l'atelier et d'avoir complété le questionnaire d'appréciation). Il reste disponible dans votre espace JINIUS pendant 375 jours suivant l'atelier.
- A l'attestation de formation de chaque atelier-formation.
A noter que seules les attestations de présence pour les heures de conférences plénières seront adressées par votre CRCC.

Enfin, notez bien que la validation des ateliers-formation impose un **émargement à l'entrée en salle de chaque atelier**, assurez-vous de ne pas oublier cette étape importante !

PARTICIPATION AUX ATELIERS

Le choix des ateliers-formation au moment de l'inscription est obligatoire et non modifiable. Sur la base de vos choix, une **convention de formation sera établie par CNCC Formation, à retourner signée depuis votre espace participant** avant le début des Universités d'automne du Touquet afin de valider votre formation.

Une fois vos ateliers-formation choisis, vous ne pourrez pas effectuer de modifications.

Attention : la capacité d'accueil des salles imposant un nombre de places limité au sein de chaque atelier, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

En validant votre inscription, vous confirmez avoir pris connaissance du public concerné, des prérequis et du programme des ateliers (cf fiches catalogue détaillées des ateliers en PJ), ainsi que du règlement intérieur de CNCC FORMATION : <https://formation.cncc.fr/reglement>